

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 21008

Numéro SIREN : 508 474 376

Nom ou dénomination : KIMMO

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2024 sous le numéro de dépôt 13556

SAS KIMMO

31 Rue Alfred de Musset
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél.

Fax.

Exercice clos le 31/12/2023

SIRET : 50847437600060

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'L' followed by several loops and a horizontal stroke.

STC AUDIT ET CONSEIL

156 Chaussée Pierre Curie

59200 TOURCOING

Tél : 03.20.69.99.69

Fax : 03.20.03.17.03

Sommaire

	3
<i>Tableau détaillé amortissements</i>	
<i>Etats de synthèse</i>	4
Bilan	5
Compte de Résultat	7
	8
<i>Liasse Fiscale</i>	
2050 – Bilan Actif	9
2051 – Bilan Passif avant répartition	10
2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste	11
2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite)	12
2054 – Immobilisations	13
2054 Bis – Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	14
2055 – Amortissements	15
2056 – Provisions inscrites au bilan	16
2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	17
2058A – Détermination du résultat fiscal	19
2058B – Déficit, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	20
2058C – Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	21
2059A – Détermination des plus ou moins values	22
2059B – Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	23
2059C – Suivi des moins-values à long terme	24
2059D – Affectation des plus values à long terme	25
2059E – Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	26
2059F – Composition du capital social	27
2059G – Filiales et participations	28
2065 – Impôt sur les sociétés	29
2065 Bis – Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	30
2065 Ter – Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	30
2066 – Sommes imputables sur l'IS selon conventions internationales	33
2079 – Crédit d'impôt apprentissage	33
2067 – Relevé des frais généraux	34
Liste simplifiée des immob.	35
Compte de Résultat n°7 (CEG)	36
Soldes Intermédiaires de Gestion n°7 (CEG)	37
Bilan n°7 (CEG)	37

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS KIMMO

Pour l'exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Ces comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 597 385
Chiffre d'affaires	445 000
Résultat net comptable (Perte)	-99 847

Conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de notre profession.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Fait à TOURCOING,

STC AUDIT ET CONSEIL

156, Chaussée Pierre Curie
59200 TOURCOING

Tableau détaillé amortissements

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Eléments amortis selon mode linéaire		34 243,82	34 243,82
Dotations de l'exercice		34 243,82	34 243,82
Ventilation des diminutions			
Eléments cédés		22 986,12	22 986,12
Diminutions de l'exercice		22 986,12	22 986,12

Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	220 880	46 501	174 379	299 568
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 899		16 899	16 899
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	237 779	46 501	191 278	316 467
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	636 718		636 718	500 000
Fournisseurs débiteurs				1 200
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	166 849		166 849	174 551
Autres créances	441 063		441 063	537 359
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	124 456		124 456	101 284
Charges constatées d'avance	37 022		37 022	40 317
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 406 107		1 406 107	1 354 711
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 643 886	46 501	1 597 385	1 671 178

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	402 030	402 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation	203	203
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-262 228	-189 813
Résultat de l'exercice	-99 847	-72 416
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	40 158	140 005
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	79	78
Découverts et concours bancaires	79	78
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	463 303	445 965
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	987 056	1 001 519
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices	106 119	83 333
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées	669	278
Autres dettes fiscales et sociales	106 788	83 611
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 557 227	1 531 173
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	1 597 385	1 671 178

Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue	445 000	445 000
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		2
Total	445 000	445 002
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	562 172	469 176
Total	562 172	469 176
MARGE SUR M/SES & MAT	-117 172	-24 174
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	2 312	1 645
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions	34 244	35 243
Autres charges	1	1
Total	36 557	36 889
RESULTAT D'EXPLOITATION	-153 729	-61 063
Produits financiers	83 209	7 656
Charges financières	17 338	19 008
Résultat financier	65 871	-11 352
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-87 858	-72 416
Produits exceptionnels	113 931	
Charges exceptionnelles	125 920	
Résultat exceptionnel	-11 989	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-99 847	-72 416

Désignation de l'entreprise <u>SAS KIMMO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>31 Rue Alfred de Musset 59650 VILLENEUVE D'ASCO</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>5 0 8 4 7 4 3 7 6 0 0 0 6 0</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	46 500
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	16 898
	TOTAL (II)		BJ	BK	46 500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	636 717
		Autres créances (3)	BZ	CA	607 911
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	124 456
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	37 021
TOTAL (III)		CJ	CK	1 406 107	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	46 500	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS KIMMO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 402 030)		DA	402 030	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	203	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(262 228)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(99 846)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	40 158	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	79	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	463 302	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	987 056	
	Dettes fiscales et sociales		DY	106 788	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 557 226		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 597 384		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 557 226
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	79	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS KIMMO				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	445 000	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	445 000	FK	FL	
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX
	Salaires et traitements*					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
	Autres charges (12)					GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GG	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL
	Différences positives de change					83 209
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GM
	Total des produits financiers (V)					GN
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GO
	Intérêts et charges assimilées (6)					GP
	Différences négatives de change					83 209
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ
	Total des charges financières (VI)					GR
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GS	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GT	
					GU	
					17 337	
					GV	
					65 871	
					GW	
					(87 857)	

Désignation de l'entreprise		SAS KIMMO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	113 931	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	113 931	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	34 975	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	90 945	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	125 920	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(11 988)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	642 140	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	741 987	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(99 846)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	445 000
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	475 254
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	34 975
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			90 945			
Produits des cessions d'éléments d'actif				113 931		
Charges sur exercice antérieur			34 975			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
Solde fournisseurs débiteurs antérieurs			34 975			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KIMMO

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	334 811	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	334 811	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
		Autres participations					8U		8V		8W
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	16 898	1U		1V		
TOTAL IV					LQ	16 898	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	351 709	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	113 931	MB	220 879	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IV		NG	113 931	NH	220 879	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	16 898	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	16 898	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	113 931	ØL	237 778	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS KIMMO

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS KIMMO</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	35 243	PN	34 243	PO	22 986	PQ	46 500		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	35 243	QV	34 243	QW	22 986	QX	46 500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	35 243	ØP	34 243	ØQ	22 986	ØR	46 500		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM				NO		
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS KIMMONéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
		– corporelles	6E	6F	6G	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF			
	– financières	UG	UH			
	– exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS KIMMO										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	16 898	UV		UW	16 898			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	636 717		636 717					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	166 849		166 849					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	441 062		441 062					
	Charges constatées d'avance		VS	37 021		37 021					
	TOTAUX		VT	1 298 549	VU	1 281 651	VV	16 898			
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
					VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	79		79						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	987 056		987 056						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	106 119		106 119						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	669		669						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	463 302		463 302						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 557 226	VZ	1 557 226						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAS KIMMO

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS KIMMO</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	5 911
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	5 911
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	5 911
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS KIMMO</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(189 812)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(72 415)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	(262 228)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(262 228)				
TOTAL II										ZH	(262 228)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR	2 931 936		
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	72 747		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	3 972		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	485 452		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	562 172			
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	2 312	
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 312		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	111 786		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	130 717		
DIVERS	- Montant brut des salaires *							0B			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(66 071)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 8 2 0 5 6 1 4 0 0 0 4 9			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KIMMO

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	SOLDE IMMEUBLE 01/01/2022	113 931	22 986		90 945
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Quantification fiscale des plus et moins-values réalisées

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	113 931	22 986	22 986			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			22 986			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS KIMMO

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS KIMMO

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS KIMMO

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	445 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	445 000

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	14 171
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	14 172

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	430 828
-----------------------------	------------------------------------	-----------	----------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	430 828
---	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE														EV	X																
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																GX	445 000														
Effectifs au sens de la CVAE																EY															
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																HX															
Période de référence				GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	3	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	3						
Date de cessation																HR			/			/									

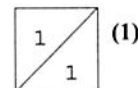
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

5 0 8 4 7 4 3 7 6 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS KIMMO

ADRESSE (voie)

31 Rue Alfred de Musset

CODE POSTAL

59650

VILLE

VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 40 203

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

KSP

N° SIREN (si société établie en France)

482056140

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

40 203

Adresse :

N°

31

Voie

Rue Alfred de MUSSET

Code Postal

59650

Commune

VILLENEUVE D' ASCQ

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 5 0 8 4 7 4 3 7 6 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS KIMMO

ADRESSE (voie) 31 Rue Alfred de Musset

CODE POSTAL 59650

VILLE VILLENEUVE D'ASCQ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS KIMMO		31 Rue Alfred de Musset	
SIRET	5 0 8 4 7 4 3 7 6 0 0 0 6 0	59650 VILLENEUVE D'ASCQ	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
31 Rue Alfred de Musset		10 Rue Horus	
59650 VILLENEUVE D'ASCQ		59650 VILLENEUVE D'ASCQ	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2018
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SAS KSP	
31 Rue Alfred de MUSSET 59650 VILLENEUVE D' ASCQ	
SIRET	4 8 2 0 5 6 1 4 0 0 0 0 4 9

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	66 072
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies	
----------------------------------	--	----------------------------	--	-----------------------------------	--	---------------------------------	--	---------------------------------	--

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W**D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées du prestataire :	ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA
- du comptable : SA STC AUDIT ET CONSEIL			
156 Chaussée Pierre Curie 59200 TOURCOING			
Tél : 03.20.69.99.69			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

(MONTANT DES SOMMES DONNANT DROIT A IMPUTATION SUR L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS EN APPLICATION DE CONVENTIONS INTERNATIONALES)

EXERCICE OUVERT LE 01/01/2023

ET CLOS LE 31/12/2023

I DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DES REVENUS (Dénomination et Forme)	N° Siren du principal établissement de l'entreprise 508474376
SAS KIMMO	
ADRESSE DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT	ANCIENNE ADRESSE EN CAS DE CHANGEMENT
31 Rue Alfred de Musset 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	10 Rue Horus 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
II RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (CGI, art.223 A) (cocher la case) ☒	
Désignation et adresse de la société mère. SAS KSP 31 Rue Alfred de MUSSET 59650 VILLENEUVE D' ASCQ FRA N° Siren de la société mère : 482056140	

POUR REMPLIR LA DÉCLARATION, VEUILLEZ VOUS REPORTER À LA NOTICE EXPLICATIVE N° 2066-NOT-SD

SOCIÉTÉS CONCERNÉES

Cet imprimé doit être utilisé par les sociétés bénéficiaires de revenus de source étrangère encaissés dans un état étranger ou un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie ou reçus directement d'un tel état, territoire ou collectivité.

Nature des revenus	Pays d'origine des revenus	Montant brut des revenus	Impôt étranger effectivement prélevé	Montant net des revenus (Col. 2 - Col. 3)	Crédit d'impôt attaché aux revenus	Impôt français afférent aux revenus	Crédit d'impôt imputable
	1	2	3	4	5	6	7
I. Dividendes							
	Total à reporter Cadre VII ligne A						
II. Intérêts d'obligations							
	Total à reporter Cadre VII ligne B						
III. Revenus de créances							
	Total à reporter Cadre VII ligne C						

Nature des revenus	Pays d'origine des revenus	Montant brut des revenus	Impôt étranger effectivement prélevé	Montant net des revenus (Col. 2 - Col. 3)	Crédit d'impôt attaché aux revenus	Impôt français afférent aux revenus	Crédit d'impôt imputable
	1	2	3	4	5	6	7
IV. Redevances							
	Total à reporter Cadre VII ligne D						
V. Jetons de présence, tantième							
	Total à reporter Cadre VII ligne E						
VI. Autres revenus							
	Total à reporter Cadre VII ligne F						
VII. Récapitulation	A – Total Cadre I						
	B – Total Cadre II						
	C – Total Cadre III						
	D – Total Cadre IV						
	E – Total Cadre V						
	F – Total Cadre VI						
	Total général						





RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS KIMMO du 01/01/2023
Adresse 31 Rue Alfred de Musset 59650 VILLENEUVE D'ASCQ au 31/12/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2023.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩		– de l'exercice 2023.. ⑩	
– de l'exercice précédent ⑩		– de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire SAS KSP PRESIDENT		À <u>VILLENEUVE D'ASCQ</u> , le <u>19/02/2024</u> Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
21310000 BATIMENTS									
0000000016	SOLDE IMMEUBLE	01/01/22	L	10,53	220 879,78	23 250,50	23 250,47	46 500,97	174 378,81
0000000017	SOLDE IMMEUBLE	01/01/22	L	10,53			10 993,35		
Total du compte 21310000					220 879,78	23 250,50	34 243,82	46 500,97	174 378,81
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS									
0000000015	DEPOT DE GARANTIE AEROPORT DE LYON	01/03/20	N		16 898,75				16 898,75
Total du compte 27500000					16 898,75				16 898,75
Total de la liste simplifiée					237 778,53	23 250,50	34 243,82	46 500,97	191 277,56
Répartition des dotations économiques							34 243,82	linéaire dégressif variable	

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	445 000,00	445 000,00
Autres produits	0,44	1,73
Total	445 000,44	445 001,73
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	562 172,46	469 175,87
Total	562 172,46	469 175,87
MARGE SUR M/SES & MAT	-117 172,02	-24 174,14
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	2 312,00	1 645,00
Amortissements et provisions	34 243,82	35 243,27
Autres charges	1,00	0,84
Total	36 556,82	36 889,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	-153 728,84	-61 063,25
Produits financiers	83 209,10	7 655,75
Charges financières	17 337,87	19 008,11
Résultat financier	65 871,23	-11 352,36
RESULTAT COURANT	-87 857,61	-72 415,61
Produits exceptionnels	113 931,26	
Charges exceptionnelles	125 920,18	
Résultat exceptionnel	-11 988,92	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-99 846,53	-72 415,61

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
MARGE COMMERCIALE		
Production vendue	445 000,00	445 000,00
MARGE DE PRODUCTION	445 000,00	445 000,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	445 000,00	445 000,00
MARGE BRUTE GLOBALE	445 000,00	445 000,00
Autres achats et charges externes	562 172,46	469 175,87
VALEUR AJOUTEE	-117 172,46	-24 175,87
Impôts, taxes et verst assimilés	2 312,00	1 645,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-119 484,46	-25 820,87
Autres produits	0,44	1,73
Dot. amortissements et provisions	34 243,82	35 243,27
Autres charges	1,00	0,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	-153 728,84	-61 063,25
Produits financiers	83 209,10	7 655,75
Charges financières	17 337,87	19 008,11
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-87 857,61	-72 415,61
Produits exceptionnels	113 931,26	
Charges exceptionnelles	125 920,18	
Résultat exceptionnel	-11 988,92	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-99 846,53	-72 415,61

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	220 879,78	46 500,97	174 378,81	299 567,77
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	16 898,75		16 898,75	16 898,75
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	237 778,53	46 500,97	191 277,56	316 466,52
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	636 717,51		636 717,51	500 000,00
Fournisseurs débiteurs				1 200,01
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	166 849,28		166 849,28	174 551,46
Autres créances	441 062,51		441 062,51	537 358,77
Divers				
Disponibilités	124 456,12		124 456,12	101 284,39
Charges constatées d'avance	37 021,82		37 021,82	40 316,62
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 406 107,24		1 406 107,24	1 354 711,25
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 643 885,77	46 500,97	1 597 384,80	1 671 177,77

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	402 030,00	402 030,00
Réserve légale	203,00	203,00
Report à nouveau	-262 228,19	-189 812,58
Résultat de l'exercice	-99 846,53	-72 415,61
TOTAL CAPITAUX PROPRES	40 158,28	140 004,81
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	79,49	78,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	79,49	78,00
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	463 302,67	445 964,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	987 056,11	1 001 519,16
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	106 119,25	83 333,00
Autres dettes fiscales et sociales	669,00	278,00
Dettes fiscales et sociales	106 788,25	83 611,00
TOTAL DETTES	1 557 226,52	1 531 172,96
TOTAL PASSIF	1 597 384,80	1 671 177,77

KIMMO

Société par actions simplifiée
Au capital de : 402.030 €
Siège social : 31 rue Alfred de Musset
59 650 VILLENEUVE D'ASCQ

508 474 376 RCS LILLE MÉTROPOLE

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 18 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-huit avril,

La Société, la société KSP, société par actions simplifiée au capital de 6.053.600 €, dont le siège social est sis à VILLENEUVE D'ASCQ (59 650) – 31 rue Alfred de Musset, immatriculée au RCS de LILLE MÉTROPOLE sous le numéro 482 056 140, représentée par Bertrand DELGRANGE, gérant de la société BD DEVELOPPEMENT, Présidente de la société KSP,

Associée Unique de la Société en sa qualité de seule propriétaire de la totalité des 40.203 actions de valeur nominale de 10 euros chacune composant le capital social de la Société (ci-après l'« **Associée Unique** »), s'est réunie dans les locaux du siège social de la Société.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis la société KSP, Présidente de la Société ;
- Les comptes annuels de l'exercice écoulé ont été adressés à l'Associée Unique dans les délais légaux ;
- L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associée Unique au siège social dans les délais légaux ;
- La Société n'est pas tenue de désigner un Commissaire aux comptes et n'a pas procédé à sa nomination ;
- Il n'a pas été établi de rapport sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce en l'absence de Commissaire aux comptes ;

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; Quitus au Président ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue de la réalisation des formalités ;
- Questions diverses.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 99.847 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que l'exercice écoulé ne fait ressortir aucune dépense et charge non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et donc aucun impôt à ce titre.

L'Associée Unique donne en conséquence au Président *quitus* de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique constate que les comptes de la Société font ressortir pour l'exercice écoulé une perte de 99.847 €, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte « Report à nouveau ».

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé ni ne s'est poursuivie.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par l'Associée Unique.

DocuSigned by:

96AC74AC13BA403...

La société KSP

Représentée par Monsieur Bertrand DELGRANGE